

## Grand Accord :

# La journée continue est maintenue - Mais le texte reste inacceptable



**La direction a reculé sur la journée continue : la pause repas continuera à être payée comme temps de travail, dès lors que sa durée ne dépasse pas 30 minutes.**

Cette concession a été annoncée le jeudi 12 janvier lors des négociations sur le Grand Accord. Elle est importante pour les **salarié-e-s assurant du travail posté** (journalistes des desks, cadres, ouvriers, employé-e-s...), qui bénéficient de la journée continue.

Pour les journalistes des desks, par exemple, le projet initial de la direction prévoyait :

- Passage à 7 heures de travail effectif
- 30 minutes de pause non rémunérée, à prendre obligatoirement pendant la vacation.

Concrètement, cela se serait traduit par une **augmentation du temps de présence quotidien de 90 minutes** pour tous ceux qui ont l'habitude de prendre leur pause en début ou en fin de vacation.

Après ce recul de la direction, le temps de présence sera toujours augmenté, mais « seulement » d'**une heure par jour**, au lieu des 90 minutes initialement prévues. **C'est mieux qu'avant, mais reste inacceptable.** D'autant que la direction prévoit toujours de réduire le nombre des RTT à 4 jours par an (contre 18 actuellement) pour les journalistes des desks. A moins qu'ils ne cèdent au chant des sirènes du forfait jours, qui leur permettrait de sauver 12 RTT, mais au prix d'horaires extensibles à merci.

### **Forfait jours : nouveaux risques juridiques**

La direction tient à inscrire dans le Grand Accord la création d'un **forfait jours annuel** pour nombre de cadres et pour tous les journalistes. Cela lui permettrait de réduire les risques juridiques liés au fait que de nombreux cadres et journalistes travaillent 45 heures/semaine, voire beaucoup plus, sans être rémunérés pour les heures supplémentaires effectuées.

Si les cadres et journalistes acceptaient de passer au forfait jours, ils limiteraient leur perte de RTT, puisqu'ils en garderaient 12 (d'après la nouvelle version du texte), contre seulement 7 pour les autres cadres et journalistes de production (qui seraient à 39h) et 4 pour les journalistes en travail posté (35h).

De l'aveu même de la direction, cette nouvelle usine à gaz comporte aussi de **nouveaux risques juridiques, concernant le forfait jours pour les journalistes en travail posté.** Mais elle tient à son projet et se dit prête à prendre ces risques.

### **Astreintes : toujours pas de clarté**

L'opération de **blanchiment social**, qui consiste à chercher la signature des syndicats pour un accord légalisant des pratiques jusque là illicites, concerne également les **astreintes** des journalistes. Si le principe d'une rémunération des astreintes est désormais acquis, le texte de la direction manque toujours de clarté. Notamment en créant le concept d'« **astreinte renforcée** » : « *Dans ce cas, les journalistes d'astreinte doivent assurer un suivi actif de l'actualité (mails, réseaux sociaux, appels téléphoniques...)* ». Pour SUD, cela signifie que les journalistes concernés **travaillent**. La direction, elle, considère qu'il s'agit d'une forme d'astreinte et que cette activité « *n'est pas considérée comme du temps de travail effectif, elle est assimilée à du temps de repos* » !

### **L'heure de vérité approche**

On le voit, les lignes continuent de bouger. Mais la direction ne laisse aucun doute sur le fait que chaque concession de sa part se situe dans le cadre de l'« **équilibre général** » de son projet. Autrement dit : **ce qu'elle lâche par-ci, elle le reprendra par-là.**

La direction veut boucler les négociations d'ici le 9 février. **Il devient donc urgent que les syndicats et le personnel se déterminent.** Les économies réalisées via le Grand Accord ne régleraient en rien les problèmes financiers de l'Agence. Mais, alors que les barèmes de salaire sont gelés depuis plus de quatre ans et que de nombreux salariés travaillent à flux tendu et dans le stress, la direction ne propose rien pour améliorer la situation. Au contraire, ses projets se traduiraient par une nouvelle détérioration des conditions de travail et de rémunération, sans perspective de sortie du tunnel.

**Il est temps de préparer la grève dure et généralisée qui sera nécessaire pour défendre nos droits et réclamer un autre modèle de financement pour l'AFP.**